

NOTES THERAPEUTIQUES.

Le tartrate borico-potassique et la médication borée dans le traitement de l'épilepsie.

MM. Pierre Marié, Crouzon et Bouttier qui, dans une communication récente à l'Académie de médecine avaient déjà signalé les bons résultats obtenus par l'emploi de la médication borée dans le traitement de l'épilepsie, donnent aujourd'hui de nouveaux détails sur les applications cliniques de cette médication.

Après avoir étudié l'action comparative de produits borés, c'est au tartrate double borico-potassique qu'ils donnent la préférence; ils le prescrivent en solution aqueuse de 20 gr. de tartrate pour 300 cmc d'eau distillée, dont le malade doit prendre 3 cuillerées à soupe. Cette dose peut être considérablement augmentée suivant la nécessité du traitement. Les inconvénients du tartrate sont à peu près nuls. Si quelques signes d'intolérance digestives se manifestent il suffit de suspendre l'emploi du médicament pendant quelques jours pour les voir disparaître. L'efficacité du tartrate borico-potassique se traduit par la diminution du nombre des crises, par la transformation des crises en simple vertige et par l'atténuation progressive de l'intensité des crises et des vertiges. A noter que les enfants supportent bien cette médication qui a un autre avantage: elle n'a aucune action dépressive sur l'état psychique des malades. Les Académiciens se sont demandés si l'association d'autres médicaments aux produits borés donneraient de meilleurs résultats.

D'une façon générale ces résultats ne leur ont pas paru très supérieurs à ceux de la médication borée exclusive. Ils estiment cependant qu'en cas d'échec relatif du traitement boré, il sera bon de lui associer d'autres médications, par le luminal et la dialacétine en particulier.